

23 oct 2009 -12:12

Appartient à Conseil des ministres du 23 octobre 2009

Maintenance informatique au SPF Sécurité sociale

Procédure négociée pour la maintenance de l'infrastructure HP du SPF Sécurité sociale

Procédure négociée pour la maintenance de l'infrastructure HP du SPF Sécurité sociale

Sur proposition de Mme Laurette Onkelinx, ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, le Conseil des ministres a autorisé le Service public fédéral Sécurité sociale à entamer des négociations avec la société HP en vue de la conclusion d'un contrat de maintenance pour l'infrastructure des serveurs bureautiques HP.

Le marché est à passer à partir du 1er janvier 2010 selon la procédure négociée et pour une durée de cinq ans, résiliable chaque année.

Pour des raisons de spécificités techniques, HP est la seule firme pouvant effectuer la maintenance de toute l'infrastructure HP acquise par le SPF Sécurité sociale.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Rue du Commerce 78-80

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 233 51 11

<http://www.laurette-onkelinx.be/>